

LA FAMILLE LEPUT À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

LEPUT Claude (père) :

- Le 9 novembre 1561, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, Claude Leput, fils des défunts Claude Leput et Jeanne Duchesne (ou Duchaisne), accompagné de ses beaux-frères Germain Guiot et Guillaume Gueneau, a passé un contrat de mariage avec Anne Huguët, domiciliée à Auxerre, fille de feu Jean Huguët et de Germaine Gilloton, la future mariée étant assistée de son frère Jean Huguët et de son beau-frère Nicolas Berthier [AD 89, 3 E 1-15].

LEPUT Claude (fils) :

- Le 4 novembre 1561, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence des vigneron Jean Carpe et Claude Leput, ainsi que du boulanger Nicolas Pigalle, demeurant tous trois en ladite ville d'Auxerre, sont comparus d'une part Pierre Jouault (ou Johault), tissier en toile à Auxerre, et d'autre part Gillet Leput, vigneron en la même ville, lesquels ont procédé au partage après décès en deux lots des biens laissés en héritage par feu Jeanne Leput, femme dudit Pierre Jouault (ou Johault) [AD 89, 3 E 7-330, acte n° 221].

- Le 9 novembre 1561, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, Claude Leput, fils des défunts Claude Leput et Jeanne Duchesne (ou Duchaisne), accompagné de ses beaux-frères Germain Guiot et Guillaume Gueneau, a passé un contrat de mariage avec Anne Huguët, domiciliée à Auxerre, fille de feu Jean Huguët et de Germaine Gilloton, la future mariée étant assistée de son frère Jean Huguët et de son beau-frère Nicolas Berthier [AD 89, 3 E 1-15].

LEPUT Claude :

- Le 9 janvier 1579, devant François Thomas, notaire à Auxerre, le vigneron Odin (Morlet dit) Rossignol a passé un contrat de mariage avec Germaine Valuet, veuve de Claude Leput [AD 89, 3 E 7-360].

LEPUT Gillet :

- Le 4 novembre 1561, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence des vigneron Jean Carpe et Claude Leput, ainsi que du boulanger Nicolas Pigalle, demeurant tous trois en ladite ville d'Auxerre, sont comparus d'une part Pierre Jouault (ou Johault), tissier en toile à Auxerre, et d'autre part Gillet Leput, vigneron en la même ville, lesquels ont procédé au partage après décès en deux lots des biens laissés en héritage par feu Jeanne Leput, femme dudit Pierre Jouault (ou Johault) [AD 89, 3 E 7-330, acte n° 221].

- Le 24 octobre 1564, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence du procureur Jacques Félix et du vigneron Jean Macé, domiciliés à Auxerre, a été effectué le partage après décès des biens laissés en héritage par feu Chrétienne Chambrier, veuve de feu Jean Thévenot, ceci au profit d'une part du vigneron auxerrois Gillet Leput et d'autre part des enfants mineurs du vigneron et tonnelier auxerrois Gervais Macé et de feu Catherine Chambrier [AD 89, 3 E 6-325].

- Le 18 juillet 1568, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de Liger Lordereau, demeurant à Perrigny, et de Jean Girard et Laurent Guillet (ou Guillé), vigneron vivant à Auxerre, le vigneron auxerrois Claude Cognard, assisté de son oncle Jean Chambrier et de son cousin Gillet Leput, domiciliés à Auxerre, a passé un contrat de mariage avec Simone Monin, veuve de Jean Bernard (et fille de feu Claude Monin et d'Edmonde Callard), accompagnée quant à elle de ses oncles Pierre Monin et Vincent Monin et de son parâtre Pasquet Villepot (remarié à ladite Edmonde Callard), résidant eux aussi en ladite ville d'Auxerre [AD 89, 3 E 6-324].

LEPUT Jean :

- Le 31 mars 1505 (après Pâques), devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, en présence des vigneron auxerrois Guillaume de Larchant (ou Dorchamps) et Jean Petz (ou Pet), est comparu Jean Leput, lui aussi vigneron à Auxerre, lequel a vendu pour le prix de 10 livres tournois à Vincent Tatois, vigneron à Auxerre lui aussi, une pièce de vigne en désert d'une superficie de deux denrées environ, située à Auxerre au lieu-dit de « *Maublanc* » [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 79 recto].

LEPUT Jeanne :

- Le 4 novembre 1561, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence des vigneron Jean Carpe et Claude Leput, ainsi que du boulanger Nicolas Pigalle, demeurant tous trois en ladite ville d'Auxerre, sont comparus d'une part Pierre Jouault (ou Johault), tissier en toile à Auxerre, et d'autre part Gillet Leput, vigneron en la même ville, lesquels ont procédé au partage après décès en deux lots des biens laissés en héritage par feu Jeanne Leput, femme dudit Pierre Jouault (ou Johault) [AD 89, 3 E 7-330, acte n° 221].